

COMMUNIQUE DE PRESSE



Les formations « RePairs Aidants », un dispositif gratuit pour les aidants proches

Marseille, le 15 janvier 2018

A l'initiative de l'Association des Paralysés de France (APF) et avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) des modules de formations gratuits et innovants à destination des aidants proches ont vu le jour.

Des formations pour les aidants

Afin d'apporter une réponse aux différents besoins des aidants proches, l'APF propose tout au long de l'année plusieurs formations, sur divers thèmes, en région PACA. Ces formations ont pour objectifs de développer l'autonomie des aidants, améliorer ainsi leur qualité de vie et valoriser leurs connaissances et leurs compétences.

Un dispositif innovant !

Les formations sont co-animées par un aidant proche préalablement formé ainsi qu'un professionnel spécialiste des thèmes abordés. Ce binôme permet de croiser les connaissances « théoriques » du professionnel et les savoirs et expériences du proche aidant formateur.

Les formations sont proposées à un groupe restreint de 10 aidants par session afin de favoriser l'apprentissage et le dialogue.

Le programme en chiffre

Le programme national « RePairs Aidants » c'est de début janvier 2017 à fin 2019 :

- **300 sessions** gratuites
- A destination de **3000 aidants proches**
- **10 thèmes** de formations proposés
- **12 régions** mobilisées

Pour information, **2 journées de formations gratuites de 9h à 17h** auront lieu dans les Bouches du Rhône sur les thèmes suivants :

Etre aidant familial : Les répercussions familiales, professionnelles et sociales

samedi 27 janvier 2018

Lieu : foyer APF La Villa Place Ch Adrien 13390 Auriol

Les aides et les droits

samedi 17 février 2018

Lieu : SAVS 279, av de la Capelette 13010 Marseille

L'aide aux aidants : un enjeu de société !

La France compte environ 11 millions d'aidants, qui consacrent une grande partie de leur temps à un proche en situation de dépendance. C'est pourquoi le soutien aux aidants proches a toujours été l'une des plus grandes préoccupations de l'APF.

Délégation des
Bouches du Rhône
279 ave de la Capelette
13010 MARSEILLE
04.91.79.99.99

*Pour de plus amples informations vous pouvez contacter la
délégation APF des Bouches du Rhône.*

josiane.rouanet@apf.asso.fr